



Procès-verbal

Bureau Directeur du 21 février 2015

- Présents : FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MYARO Nodjialem, VILLEPREUX Brigitte.
- Excusés : BERNAT-SALLES Philippe, BETTENFELD Jacques, MOCKA-RENIER Jocelyne, SCARSI Claude.
- Assistent : BANA Philippe, ONESTA Claude, PORTES Alain, DEBAT Stéphane, GAILLARD Thierry, ROLAND Bruno, JACQUET Michel, PECQUEUX-ROLLAND Véronique, PRADIER Grégory.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël, la séance est ouverte à 9h à l'hôtel Kyriad à Clermont-Ferrand.

SEMINAIRE BD / DTN

Joël DELPLANQUE ouvre la réunion en remerciant Claude ONESTA et plus largement en saluant le succès de l'Equipe de France de Handball Masculin pour son 5^{ème} titre de Championne du Monde.

Il introduit les échanges du séminaire avec les représentants de la DTN en projetant les échéances jusqu'à l'horizon 2020 pour la Fédération et en rappelant les projets majeurs en cours à travers le Mondial 2017, les élections fédérales en mars 2017, la Maison du Handball et l'Euro 2018 notamment.

Pour débattre des différents sujets, le Président présente deux entrées par les questions budgétaires et les questions relatives à la réforme territoriale.

Cette matinée est le lancement d'un processus dont chacun, dans son secteur, doit s'emparer pour contribuer au projet fédéral. Ainsi, il est à noter d'ores et déjà, que le 28 février 2015, débiteront les travaux pour le budget 2016 avec un calendrier et un processus précis. Un séminaire similaire pourrait être organisé à l'automne 2015 pour faire le point sur l'avancée des travaux.

A partir du budget 2015, Alain KOUBI présente ensuite les principes retenus pour mettre en perspective les questions budgétaires et extrapoler jusqu'en 2020 à partir d'un certain nombre de données.

1. Stabilité des recettes d'Etat
2. Coût Gest'Hand au même niveau qu'en 2015
3. Budget des équipes de France stabilisé
4. Maintien du niveau des partenariats (> 2018)
5. Un coût estimatif des frais supplémentaires de fonctionnement liés à la maison du handball à hauteur de 800 K€
6. Une capacité pour l'IFFE à générer le financement de son fonctionnement
7. Une embauche d'un coordinateur CCA en 2016
8. Restent en suspens :
 - Embauche de 4 arbitres à mi-temps (+ 120 K€)
 - Impact des conventions FFHB / LNH et FFHB / LFH (+ 400 K€)
9. Maîtrise de la masse salariale entre 2015 et 2018
10. Equilibre des organisations Mondial et Euro
11. Impact neutre de la Réforme Territoriale

Thierry GAILLARD s'interroge par rapport au développement et constate que la projection est à isopérimètre des effectifs actuels. Sur ce point Joël DELPLANQUE précise qu'à date, les indicateurs sont effectivement stables.

Philippe BANA fait part de l'équilibre entre l'apport des licenciés, de l'Etat et du marketing. Il rappelle le triplement du budget en 20 ans et rejoint la prudence de la présentation. En termes de projections, il introduit les candidatures pour les compétitions internationales de 2021 et 2023 et donne son avis sur les différents points listés ci-dessus.

Claude ONESTA intervient en considérant que les opportunités qui s'offrent à nous avec la Maison du Handball doivent nous permettre de mobiliser de nouvelles ressources. Il souligne la nécessité d'en développer la recherche dans le secteur privé. Il fait part de son expérience en entreprise et de la bonne image véhiculée par le handball. Il fait également un retour sur la mise en place du partenariat avec la Caisse d'Epargne.

Alain JOURDAN souhaite qu'une réflexion soit portée sur les difficultés quotidiennes des clubs de handball (créneaux restreints en particulier) et l'ensemble des tarifs fédéraux. Il pense que ces points doivent contribuer à la dynamique générale partagée ce matin.

Philippe BANA rejoint ces propos et pense qu'il faut effectivement faire un travail de fond sur les tarifs et sur le coût des services.

Nodjialem MYARO prend l'exemple du coût du baby hand pour illustrer les propos.

Joël DELPLANQUE commente ces échanges en disant que cela dépendra de notre capacité à prendre en main les différents points exposés en préambule par le Trésorier Général. Il s'agit à priori d'anticiper ou de subir. A partir de là, quels phasages devons-nous envisager? Les risques nous amènent à envisager, dans les 5 années à venir, des financements dans le cadre de l'émiettement territorial.

Les réflexions échangées entre les participants amènent Brigitte VILLEPREUX à faire part de ses interrogations sur la possibilité d'ouvrir la pratique douze mois sur douze et d'examiner les moyens de dépasser les contraintes des gymnases fermés l'été.

Jean-Pierre FEUILLAN intervient pour parler de la communication interne et externe ainsi que de la stratégie.

Claude ONESTA prend l'exemple de l'utilisation des réseaux sociaux pendant le Mondial au Qatar.

Plus largement et a fortiori dans la perspective de la réforme territoriale, Joël DELPLANQUE constate que nous devons améliorer l'homogénéité et la cohérence de notre communication en étant pragmatique, rassurant et prospectif à la fois.

Philippe BANA présente la réforme territoriale et les échéances importantes jusqu'à 2020 :

1^{ère} phase 2015-2016

- Avril 2015 : Assemblée générale FFHB
- Au 1^{er} janvier 2016 : 13 régions
- Avril 2016 : Assemblée générale FFHB

2^{ème} phase 2017-2020

- Mars 2017 : élections FFHB / Ligues / Comités
- 2020 : précisions, par le mouvement sportif, des ressorts territoriaux de leurs organes déconcentrés.

A partir de la carte des régions et du découpage territorial fédéral actuel, Philippe BANA explique les rapprochements existants. Il procède de la même façon avec le futur découpage territorial et présente les hypothèses envisagées. A partir de là, il fait le point sur les problématiques à venir.

Pour étayer la présentation, Stéphane DEBAT relate son contact avec le Directeur des Sports de la Région Bourgogne.

Philippe BANA expose ensuite les pistes de réflexions stratégiques et l'organisation des compétences possibles.

Claude ONESTA fait part de son interprétation de la réforme sur le plan financier et la nécessité d'envisager le fonctionnement pas uniquement dans des logiques géographiques.

Joël DELPLANQUE demande à ce que la carte du nouveau découpage territorial des régions soit comparée aux cartes des métropoles et des communautés d'agglomération pour affiner les analyses.

Alain JOURDAN ajoute qu'il va être nécessaire de réinterroger les textes fédéraux actuels, spécifiquement en ce qui concerne les textes relatifs aux élections (à faire au plus tard lors de l'Assemblée de 2016).

Les participants au séminaire débattent sur le ou les modes de mise en application de cette réforme, par les statuts, par l'activité.

Joël DELPLANQUE trouve que cette réforme nous interpelle sur la façon dont les clubs doivent être représentés car nous sommes une Fédération de clubs.

Alain KOUBI complète en disant qu'il va être nécessaire de faire un travail en amont sur le terrain pour obtenir l'adhésion des interlocuteurs au projet.

Pour toutes les questions auxquelles il reste à répondre, Joël DELPLANQUE propose la mise en place d'un groupe restreint au niveau fédéral, dédié à cette réforme territoriale pour faire avancer la réflexion sur le sujet. Il pense parallèlement, qu'en amont de l'Assemblée générale 2015, les acteurs des territoires selon le nouveau découpage régional pourraient commencer à se rencontrer et élaborer un premier compte rendu. De là, au cours de l'Assemblée, il pourrait y avoir des débats dirigés pour partager les premiers retours. Il envisage d'adresser un courrier aux territoires dans ce sens dans les jours qui viennent.

Le Bureau Directeur, à une large majorité, estime que cette réflexion doit être engagée avec une large concertation, pour ensuite amener des propositions d'organisation tenant compte des réalités qui vont être mises en place dès le début 2016.

Joël DELPLANQUE conclut ce séminaire en remerciant les participants. Le survol effectué aujourd'hui sur les différents thèmes qui vont impacter la vie fédérale dans les années à venir nécessite de poursuivre le travail de liens étroits entre le Bureau Directeur et la DTN, et ce afin que tous ces travaux ne restent pas sans lendemain.

La séance est close à 13h.

BUREAU DIRECTEUR

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE, la séance est ré-ouverte à 14h10.

Le Bureau Directeur valide, à l'unanimité, les comptes rendu des consultations électroniques des membres du Bureau Directeur des 29 janvier et 31 janvier 2015.

Joël DELPLANQUE et le Bureau Directeur saluent, à nouveau, la performance de l'Equipe de France et sa qualification directe pour les Jeux Olympiques de Rio 2016.

Un point est fait sur l'organisation de la Golden League 2016 qu'il s'agira d'articuler avec l'organisation des TQO pour les équipes non qualifiées. Par ailleurs, l'Equipe de France masculine effectuera un match de préparation en Argentine avant les JO de Rio. Jean-Pierre FEUILLAN informera le Bureau Directeur de l'organisation retenue pour le calendrier, lorsqu'il sera finalisé.

Jean-Pierre FEUILLAN présente les organisations retenues ou en passe d'être confirmées :

Equipe de France A masculine

- France – Macédoine le 2 ou 3 mai 2015 à Toulouse
- France – Suisse le 13 ou 14 juin 2015 à Clermont Ferrand

- Golden League du 9 au 12 janvier 2016. Perspective de 2 jours à Bercy et 1 sur Rouen. Pour ce site, le Bureau Directeur acte le principe de la candidature de Rouen mais diffère la décision finale en fonction du calendrier de cette équipe et des derniers échanges avec les représentants de Rouen.
- Un match amical entre le 10 et le 16 juin 2016.

Equipe de France A féminine

- France – Slovénie le 6 ou 7 juin 2015 à Brest
- Qualification pour l’Euro 2016 le 7 ou 8 octobre 2015 à Antibes
- Match amical le 25 ou 26 novembre 2015 à Roanne
- TIPIFF les 27 au 29 novembre 2015 à Paris Coubertin

Le calendrier 2016 pour l’équipe de France A féminine prévoit un match de qualification pour l’Euro 2016 entre le 9 et 13 mars 2016, la possibilité d’un TQO en avril 2016 et une rencontre de qualification pour l’Euro 2016 du 1^{er} au 5 juin 2016. Le Bureau Directeur valide à l’unanimité les propositions de sites évoquées. Jean-Pierre FEUILLAN reviendra vers le Bureau Directeur pour donner le calendrier quand il sera affiné et les propositions de sites à valider.

Alain KOUBI fait part de la nouvelle sectorisation (marchande / non marchande) des finances fédérales à compter du 1^{er} janvier 2015 et de l’impact sur l’organisation des matches des équipes de France par les territoires qui ne sont pas encore organisés pour récupérer la TVA.

Joël DELPLANQUE préconise que soit prise une mesure pour que les territoires définissent la part de leurs finances qui relèvent des secteurs marchands et non marchands, au cours de l’année 2015, afin d’être prêts pour 2016. Il signale que la sectorisation sera la Loi pour tous et que c’est un dispositif qui va se généraliser avec la réforme territoriale. Une réponse immédiate doit être apportée pour les trois sites qui vont organiser les matches à venir des Equipes de France. En outre, il demande qu’une présentation soit préparée par la Commission des finances et du budget pour l’Assemblée générale de Brest en avril 2015.

Alain KOUBI indique que le budget prévisionnel 2015 s’établit à 20 647 K€. Il présente les arbitrages qui ont été effectués avec le service Marketing / Communication ainsi qu’avec le Développement. Il explique l’évolution des recettes statutaires et le prix remis par l’IHF suite à la victoire de l’Equipe de France masculine au Mondial. Joël DELPLANQUE appelle de ses vœux que la procédure budgétaire poursuive son évolution, à l’instar des échanges qui ont eu lieu ce matin même, avec la Direction Technique Nationale.

Joël DELPLANQUE donne la parole aux membres du Bureau Directeur pour faire le point sur les réponses des administrateurs dans le cadre du questionnaire de l’EHF sur les modifications possibles dans ses statuts. Il se charge de faire un retour à l’EHF. Le Bureau Directeur est favorable à une limite d’âge fixée à 70 ans ainsi qu’à une limite à trois mandats. Il souhaite que le nombre de candidatures soit limité à 3 sur les différents postes proposés. Il est également favorable à la présentation de deux candidatures hommes / femmes lors des appels à candidatures.

Joël DELPLANQUE présente le bilan 2014 et les projets 2015 des activités liées aux actions d’intégrité en matière de paris sportifs. Une réunion récente a permis de présenter ces actions à nos partenaires. Il explique qu’une nouvelle étape va être franchie avec le croisement des fichiers au mois de février. Cette étape vient après la formation de référents dans les clubs professionnels pour avoir un discours préventif. La FFHB travaille actuellement au développement d’un site internet et d’une appli mobile relative à l’intégrité, qui comprendra des modules e-learning et des séquences vidéos variées. Cela doit permettre une poursuite des actions de prévention et sensibilisation dans ce domaine. Le site nous permettra d’intervenir auprès des différents publics. Ces projets reçoivent la validation unanime du Bureau Directeur.

Le Bureau Directeur valide la proposition de modifications statutaires de la LNH concernant la représentativité des clubs dans les instances de la Ligue, dispositions ayant été validées par l’Assemblée générale de la LNH le 3 février et qui seront proposées à l’Assemblée fédérale en avril 2015 à Brest.

Joël DELPLANQUE débat avec le Bureau Directeur du bilan des premières émissions de « Parlons Hand ». Après les échanges, le Bureau Directeur remercie les initiateurs et décide de mettre fin à cette expérience.

Au sujet du Mondial 2017, Joël DELPLANQUE précise que le logo sera dévoilé le 13 mars 2015. Il fait un point sur l'avancement du dossier, tout particulièrement en ce qui concerne les salles. Il précise qu'une réunion est prévue le 26 mars pour faire le point sur les animations périphériques en vue d'une présentation à l'Assemblée de Brest en avril 2015.

Sylvie PASCAL LAGARRIGUE a commencé son travail de Présidente du Comité d'Organisation de l'Euro 2018. Elle assistera à l'Assemblée générale de la LFH programmée le 22 février afin de se présenter et d'engager le lien avec les clubs professionnels féminins.

Le cahier des charges pour les sites d'accueil a été adressé à l'EHF.

Michel JACQUET fait un point d'étape sur l'avancement du dossier de la Maison du Handball : cadencement des subventions, à date, à date, le budget du Conseil Général du Val de Marne a été voté le 9 février 2015 intégrant le projet de Maison du handball. Pour le Conseil Régional, un premier vote a eu lieu mi-décembre 2014; un second est prévu au cours de la première quinzaine de juillet 2015. S'agissant du CNDS, la décision est prévue en mars 2015. Concernant la vente du site de Gabriel Péri, il est prévu que la promesse de vente soit signée en mars 2015 pour une vente en mai 2016. Il détaille le planning prévisionnel et explique la phase actuelle correspondant à l'esquisse. L'évaluation financière de cette phase est prévue fin mars 2015. La phase suivante concerne l'avant-projet sommaire et son évaluation financière qui doit intervenir en juillet 2015. Puis viendra la phase de l'avant-projet détaillé et son évaluation financière en novembre 2015. Aux termes de ces étapes, de fin 2015 à mi 2016, le permis de construire sera déposé et instruit ainsi que l'ensemble des dernières démarches amenant au démarrage du chantier. Pour l'heure, Michel JACQUET conclut en faisant le point sur les appels d'offre en cours entre l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, la Sécurité et les travaux géotechniques. Joël DELPLANQUE revient sur l'exposé du projet auprès des territoires et en débat avec les membres du Bureau Directeur.

Jean-Pierre FEUILLAN fait le point sur la situation du règlement marketing de la Coupe de France et les questions relatives aux contreparties sollicitées auprès des clubs pour les partenaires fédéraux. Le Bureau Directeur confie le dossier à Jean-Pierre FEUILLAN pour une étude plus approfondie afin de finaliser le cahier des charges, avec les services de la FFHB.

Dans le cadre de la demande fédérale d'inscription à l'ORIAS comme mandataire d'un intermédiaire d'assurances décidée par le Bureau Directeur du 12 et 13 septembre 2013, l'ORIAS sollicite une garantie financière ou caution de 115K€. Le Bureau Directeur donne une suite favorable à cette demande et confirme le mandat confié à Claude SCARSI et Alain KOUBI pour toutes les opérations bancaires nécessaires dans ce cadre.

Le Bureau Directeur valide le cahier des charges pour l'organisation des prochaines finalités de la prochaine Coupe de la Ligue Féminine de Handball prévues les 26 et 27 mars 2016, déjà approuvé par le Comité de direction de la LFH du 2 février.

Le Bureau Directeur ébauche une première version de l'ordre du jour et de la répartition des thèmes entre le vendredi après-midi et la journée du samedi de l'Assemblée fédérale d'avril à Brest. Le Président souhaite que la thématique sur la réorganisation territoriale soit abordée sous formes d'ateliers pour permettre aux territoires d'exprimer leurs sentiments sur ce dossier sensible et urgent compte-tenu des prises de position de l'Etat, du mouvement sportif et des élections régionales qui auront lieu en décembre 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général